

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A L'OUVERTURE DU
CARREFOUR LILLOIS DE L'ACTION SOCIALE SUR LE R.M.I.
(Palais des Congrès, le 25 Novembre 1988)

Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Préfet,
Mesdames,
Messieurs,

BMR
BSF

C'est avec une grande satisfaction, que je vous accueille ce matin, pour l'ouverture du deuxième carrefour lillois de l'action sociale.

BMR
l'importance
intervenants

P. Mauroy

Il y a cinq ans, une première édition avait permis de mesurer tout l'intérêt d'une collaboration étroite entre les différents intervenants de l'action sociale : associations, travailleurs sociaux, institutions publiques et para-publiques, collectivités territoriales.

Le succès de cette première expérience, mais aussi l'importance du sujet que vous allez traiter, vous ont incité à répondre nombreux à l'invitation que vous a adressée Monsieur Bernard

Roman, adjoint à l'action sociale. Je veux tous vous remercier pour votre présence et saluer en particulier Monsieur Bernard Derosier, Président du Conseil général du Nord, Monsieur Hurand, secrétaire général de la préfecture, qui représente le Préfet, et ~~Monsieur Staquet, président de la caisse d'allocations familiales.~~

La loi instituant le revenu minimum d'insertion, qui devrait entrer en application au début de l'année prochaine, constituera une considérable avancée sociale, mais aussi un formidable pari.

Cette avancée sociale est d'abord le fruit d'une volonté : celle qu'exprime le Parti socialiste depuis son congrès de Toulouse, c'est à dire depuis 1985. Une volonté partagée par le Président de la République, qui en a fait la proposition la plus importante de sa lettre aux Français.

Mais cette avancée est aussi le fruit d'un consensus. Après une période de querelles aussi vaines que stériles, chacun se renvoyant la paternité des nouveaux pauvres, la classe

politique s'est retrouvée sur la nécessité d'apporter une réponse à un problème insupportable, né de la crise des années 70. Malgré quelques différences d'appréciation - le Parti socialiste, lui-même, a imposé des modifications au texte gouvernemental notamment pour amplifier le rôle des départements, comme vous le dira sans doute tout à l'heure Bernard Derosier - c'est à la quasi unanimité que les députés ont adopté le texte de loi.

Dès son entrée en vigueur, c'est à dire au début de l'année, cette loi constituera, je l'ai dit, un formidable pari pour tous les intervenants du secteur social.

Un pari, parce que son objectif est ambitieux Le plus difficile, en effet, ne sera pas d'assurer un revenu minimum aux laissés pour compte de la société. C'est là un problème de moyens et d'organisation, qui sera, je n'en doute pas, surmonté.

Le plus difficile sera l'insertion. Lorsqu'on affiche la volonté de ne laisser personne au bord du chemin, on ne limite pas son

propos à la satisfaction de besoins matériels. On exprime une volonté de solidarité beaucoup plus vaste, en particulier culturelle et sociale

C'est l'enjeu de l'insertion, que de sortir ces dizaines de milliers de personnes de la marginalité, pour les faire réintégrer une société avec laquelle elles se sentent de nouveau ou enfin en phase.

C'est là la tâche qui nous attend tous. Une tâche qui va exiger de nous une totale coopération, mais aussi des qualités d'écoute, de disponibilité, de compréhension. Dans le département du Nord, on estime entre 20 000 et 40 000 le nombre des futurs bénéficiaires de ce revenu minimum 20 000 à 40 000 personnes aux situations très différentes, qui devront être suivies, aidées, conseillées.



Individuellement, l'insertion doit être une dynamique, un itinéraire pour lequel chaque individu trace son chemin, fort de l'appui de la collectivité Collectivement, l'insertion est une

chance pour notre pays : la chance de découvrir, pas à pas, des voies nouvelles de l'épanouissement et de la dignité.

C'est cette dimension, qui fait l'originalité de notre politique. L'aide sociale, dans son aspect strictement financier, est largement pratiquée par les milieux libéraux, tout au moins en Europe. Ce qui marque notre différence, c'est cette volonté de solidarité, de réel partage et de respect de la dignité des plus démunis.

Ce discours vaut pour la France, mais il vaut aussi pour nos villes. Si je veux que Lille se développe, si je veux qu'elle s'enrichisse, c'est pour que cette prospérité profite à tous les Lillois. C'est tout le sens des efforts que nous faisons pour faire de notre ville une capitale économique.

Réussir le revenu minimum, réussir l'insertion, c'est vouloir une société qui place le partage parmi ses valeurs essentielles. Voilà ce qui nous réunit pour réussir

Marie-lyne Falzon

L'élaboration d'un programme national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion peut être considérée sous trois angles :

- Le premier met l'accent sur l'argent à donner aux plus pauvres. Nos débats au Parlement et dans la presse ont été très riches sur ce point et c'est légitime : la pauvreté n'attend pas et l'insertion n'est qu'une hypocrisie si elle ne s'appuie pas sur un minimum de ressources pour chacun. Je n'hésite pas à dire que le gouvernement a bien fait de déposer sans tarder son projet, quitte à entamer ultérieurement sa réflexion sur l'insertion.

*/ antipaie insertion -
sur la public*

- Le second angle de vue porte sur l'insertion considérée sous un angle individuel et donc sur le lien, (son existence et sa force contraignante) entre revenu minimum et insertion. Là encore, un débat a eu lieu, plus au Parlement que dans les médias, car l'opinion publique a éprouvé des difficultés à suivre toutes les arcanes d'un débat d'initiés. Au risque de vous surprendre je dois vous dire que j'ai parfois été étonné moi-même par ces controverses. N'a-t-on pas par moment considéré l'insertion comme une action administrative classique ? Comme une démarche retranscrite par formulaire ? Mais l'insertion est une dynamique ! Un itinéraire où chaque individu trace son chemin, fort de l'appui de la collectivité ! Il serait extrêmement dangereux de réduire ce processus fragile et personnalisé à une simple

contrepartie administrative, comptable même, de l'octroi du revenu minimum.

Voilà pourquoi je pense que l'essentiel n'est pas de discuter à perte de vue sur le lien nécessaire entre le versement du revenu et l'insertion mais d'ouvrir ensemble toutes les voies de l'insertion.

- Le troisième angle de vue est bien celui-là : l'insertion considérée collectivement comme une chance pour notre pays : c'est la chance de découvrir pas à pas des voies nouvelles de l'épanouissement et de la dignité, et permettez-moi de souligner à quel point il est "révolutionnaire" d'ouvrir ces voies au profit des plus faibles, des exclus, alors que tout conduit toujours à réserver ce qui est neuf à ceux qui ont déjà tout...

Et c'est une chance pour nos villes de pouvoir engager de nombreux bénéficiaires du RMI, à la mesure de leurs moyens, dans des actions améliorant le cadre de vie de tous et le sort des populations qui en ont besoin, telles que les personnes âgées.

XI insertion sociale -
XII favorissons l'avenir

En tant que maire, je rêve de villes où les habitants d'un ensemble déterminent ensemble le programme de réhabilitation de leur unité de vie et demandent ensuite de réaliser partiellement ce programme à ceux qui le peuvent, et qui cherchent à s'insérer mieux dans leur cité.

Alors mes amis, quel changement de perspectives pour l'insertion et le revenu minimum. C'est l'argent qui est la contrepartie et non plus l'insertion ! Et c'est bien comme cela que moi, socialiste, je conçois l'avenir.

En tant qu'homme, je rêve de voir mon pays comprendre et faire sien le message que lui délivre depuis tant d'années l'abbé Pierre pour qui le retour à la dignité, à la reconnaissance des plus pauvres, consiste à leur donner les moyens de se prendre en charge eux-mêmes.

Oui, la pauvreté peut secourir la pauvreté, l'exclusion combatte l'exclusion, si la Nation intervient pour reconnaître l'effort accompli.

Par ces quelques mots, je veux vous dire combien j'ai conscience que le défi formidable que constitue notre programme de lutte contre l'exclusion doit d'abord être relevé, en chacun de nous, dans nos esprits, dans nos coeurs. C'est un enjeu politique et même culturel qui se présente à nous et non un enjeu administratif.

Pour moi, la voie tracée est la bonne et s'il fallait un indice supplémentaire de la satisfaction et de la confiance que nous devons éprouver, je vous dirais combien j'apprécie que le Parlement ait choisi le pragmatisme en créant jusqu'au 2 avril 1992 une période d'expérimentation du dispositif.